REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à FPU - Communauté de communes Périgord-Limousin (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 24240075200141

POSTE COMPTABLE: SERVICE GESTION COMPTABLE

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: PRINCIPAL (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6) A - Informations statistiques, fiscales et financières B - Modalités de vote du budget 5 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections 6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11 B2 - Balance générale du budget - Recettes 13 III - Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 15 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 17 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 19 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 2.1 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 23 IV - Annexes (7) A - Eléments du bilan A1 - Présentation croisée par fonction (1) Sans Objet A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement Sans Objet A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement Sans Objet A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 36 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 41 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 42 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 43 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 45 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes 46 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements 47 A4 - Etat des provisions 48 A5 - Etalement des provisions 49 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 50 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 51 A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3) Sans Objet A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3) Sans Objet A8 - Etat des charges transférées Sans Objet A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4) Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.5 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.6 - Etat des engagements reçus Sans Objet B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5) 57 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale Sans Objet C - Autres éléments d'informations C1 - Etat du personnel 58 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4) 62 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement 63 C3.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 64 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures D1 - Décision en matière de taux de contributions directes 65 D2 - Arrêté et signatures 66

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	Communauté de communes Périgord-Limousin	BP
24551	PRINCIPAL	2022

I – INFORMATIONS GENERALES	l
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Potentiel fisca	l et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nationales du	
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate	
0,00	0,00	0,00	0,00	

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	30,45 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	118,28 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	16,15 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) budgétaires .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

FΩ	NC.	ΓIOI	NN	FΝ	IFN	JT
						• •

	FONCTIONNEMENT						
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 521 323,66	9 159 627,69				
	+	+	+				
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00				
O R T	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)				
S	(2)	0,00	2 361 695,97				
ı	=	=	=				
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	11 521 323,66	11 521 323,66				
	"	INVESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 475 203,84	3 028 309,67				
	+	+	+				
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	900 271,51	521 615,84				
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)				
T S	(2)	174 450,16	0,00				
	=	=	=				
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 549 925,51	3 549 925,51				
		TOTAL					
	TOTAL DU BUDGET (3)	15 071 249,17	15 071 249,17				

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 433 838,15	0,00	1 419 175,00	1 419 175,00	1 419 175,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 630 056,00	0,00	2 767 836,00	2 767 836,00	2 767 836,00
014	Atténuations de produits	2 562 601,00	0,00	783 937,00	783 937,00	783 937,00
65	Autres charges de gestion courante	1 853 054,79	0,00	3 914 112,50	3 914 112,50	3 914 112,50
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	8 479 549,94	0,00	8 885 060,50	8 885 060,50	8 885 060,50
66	Charges financières	64 020,00	0,00	59 160,00	59 160,00	59 160,00
67	Charges exceptionnelles	85 367,87	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		19 550,00	19 550,00	19 550,00
022	Dépenses imprévues	241 489,89		374 714,85	374 714,85	374 714,85
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	8 870 427,70	0,00	9 340 985,35	9 340 985,35	9 340 985,35
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 244 779,39		1 832 690,74	1 832 690,74	1 832 690,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	260 997,67		347 647,57	347 647,57	347 647,57
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement			2 180 338,31	2 180 338,31	2 180 338,31
	TOTAL	10 376 204,76	0,00	11 521 323,66	11 521 323,66	11 521 323,66

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 11 521 323,66

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	58 173,00	0,00	59 000,00	59 000,00	59 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	782 809,00	0,00	849 350,00	849 350,00	849 350,00
73	Impôts et taxes	5 684 921,38	0,00	6 193 294,80	6 193 294,80	6 193 294,80
74	Dotations et participations	1 344 422,71	0,00	1 527 874,66	1 527 874,66	1 527 874,66
75	Autres produits de gestion courante	70 295,25	0,00	151 500,00	151 500,00	151 500,00
	Total des recettes de gestion courante	7 940 621,34	0,00	8 781 019,46	8 781 019,46	8 781 019,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles de fonctionnement	7 940 621,34	0,00	8 781 019,46	8 781 019,46	8 781 019,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	350 106,94		378 608,23	378 608,23	378 608,23
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre de fonctionnement	350 106,94		378 608,23	378 608,23	378 608,23
	TOTAL	8 290 728,28	0,00	9 159 627,69	9 159 627,69	9 159 627,69

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 2 361 695,97 =

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 11 521 323,66

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 801 730,08
--	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (6) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	76 178,00	0,00	83 000,00	83 000,00	83 000,00
21	Immobilisations corporelles	13 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 350 374,33	295 305,51	764 750,00	764 750,00	1 060 055,51
	Total des dépenses d'équipement	2 439 582,33	295 305,51	847 750,00	847 750,00	1 143 055,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	328,08	328,08	328,08
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	3 677,53	3 677,53	3 677,53
16	Emprunts et dettes assimilées	1 314 890,00	600 000,00	694 840,00	694 840,00	1 294 840,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	530 000,00	530 000,00	530 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 314 890,00	600 000,00	1 228 845,61	1 228 845,61	1 828 845,61
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	300 000,00	4 966,00	20 000,00	20 000,00	24 966,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	4 054 472,33	900 271,51	2 096 595,61	2 096 595,61	2 996 867,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	350 106,94		378 608,23	378 608,23	378 608,23
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	350 106,94		378 608,23	378 608,23	378 608,23
	TOTAL	4 404 579,27	900 271,51	2 475 203,84	2 475 203,84	3 375 475,35

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	174 450,16
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULE	ES 3 549 925,51

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	912 564,15	431 913,84	8 877,53	8 877,53	440 791,37
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Total des recettes d'équipement	912 564,15	431 913,84	38 877,53	38 877,53	470 791,37
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	153 350,00	0,00	151 600,00	151 600,00	151 600,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	702 728,87	0,00	553 105,83	553 105,83	553 105,83
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	41 760,00	0,00	41 388,00	41 388,00	41 388,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	57 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
	Total des recettes financières	954 838,87	0,00	809 093,83	809 093,83	809 093,83
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	250 446,80	89 702,00	0,00	0,00	89 702,00
Total d	Total des recettes réelles d'investissement		521 615,84	847 971,36	847 971,36	1 369 587,20
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 244 779,39		1 832 690,74	1 832 690,74	1 832 690,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	260 997,67		347 647,57	347 647,57	347 647,57
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 505 777,06		2 180 338,31	2 180 338,31	2 180 338,31
	TOTAL	3 623 626,88	521 615,84	3 028 309,67	3 028 309,67	3 549 925,51

	•
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 549 925,51

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

٠	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
:	DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE	1 801 730,08
	FONCTIONNEMENT (10)	

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021*+ *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 419 175,00		1 419 175,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 767 836,00		2 767 836,00
014	Atténuations de produits	783 937,00		783 937,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 914 112,50		3 914 112,50
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 <i>71</i>	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	59 160,00 2 500,00 19 550,00	0,00 0,00 347 647,57 0,00	59 160,00 2 500,00 367 197,57 0,00
022	Dépenses imprévues	374 714,85		374 714,85
023	Virement à la section d'investissement		1 832 690,74	1 832 690,74
Dé	penses de fonctionnement – Total	9 340 985,35	2 180 338,31	11 521 323,66

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 521 323,66

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	328,08	0,00	328,08
13	Subventions d'investissement	3 677,53	128 608,23	132 285,76
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 294 840,00	0,00	1 294 840,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 060 055,51		1 060 055,51
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	83 000,00	0,00	83 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	250 000,00	250 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	530 000,00	0,00	530 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	24 966,00	0,00	24 966,00
4 81	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dé	penses d'investissement – Total	2 996 867,12	378 608,23	3 375 475,35

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	174 450,16
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 549 925,51

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	59 000,00		59 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	849 350,00		849 350,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		250 000,00	250 000,00
73	Impôts et taxes	6 193 294,80		6 193 294,80
74	Dotations et participations	1 527 874,66		1 527 874,66
75	Autres produits de gestion courante	151 500,00	0,00	151 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	128 608,23	128 608,23
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	8 781 019,46	378 608,23	9 159 627,69

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 361 695,97
	=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 11 521 323,66

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	151 600,00	0,00	151 600,00
13	Subventions d'investissement	440 791,37	0,00	440 791,37
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	30 000,00	0,00	30 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	41 388,00	0,00	41 388,00
28	Amortissement des immobilisations		347 647,57	347 647,57
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	89 702,00	0,00	89 702,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 832 690,74	1 832 690,74
024	Produits des cessions d'immobilisations	63 000,00		63 000,00
	Recettes d'investissement – Total	816 481,37	2 180 338,31	2 996 819,68

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 433 838,15	1 419 175,00	1 419 175,00
60611	Eau et assainissement	1 495,00	2 850,00	2 850,00
60612	Energie - Electricité	20 520,00	31 640,00	31 640,00
60622	Carburants	39 150,00	49 400,00	49 400,00
60623	Alimentation	15 565,00	14 665,00	14 665,00
60628	Autres fournitures non stockées	800,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	10 480,00	9 000,00	9 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	21 495,00	20 365,00	20 365,00
60633	Fournitures de voirie	120 000,00	120 000,00	120 000,00
60636	Vêtements de travail	3 230,00	3 880,00	3 880,00
6064	Fournitures administratives	8 050,00	7 390,00	7 390,00
6065	Livres, disques, (médiathèque)	9 230,00	10 230,00	10 230,00
6068	Autres matières et fournitures	23 880,00	17 855,00	17 855,00
611	Contrats de prestations de services	79 110,00	77 670,00	77 670,00
6132	Locations immobilières	9 444,00	11 150,00	11 150,00
6135	Locations mobilières	26 060,00	27 450,00	27 450,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 500,00	5 200,00	5 200,00
615231	Entretien, réparations voiries	91 000,00	91 500,00	91 500,00
61551	Entretien matériel roulant	33 445,00	34 650,00	34 650,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 617,00	1 650,00	1 650,00
6156	Maintenance	30 650,00	33 710,00	33 710,00
6161	Multirisques	12 580,00	15 495,00	15 495,00
6168	Autres primes d'assurance	74 100,00	64 720,00	64 720,00
6182	Documentation générale et technique	12 965,00	12 470,00	12 470,00
6184	Versements à des organismes de formation	6 350,00	5 750,00	5 750,00
6188	Autres frais divers	215 584,60	3 080,00	3 080,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	110,00	110,00
6226	Honoraires	186 607,55	245 100,00	245 100,00
	Annonces et insertions	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· ·	·
6231		1 010,00	1 010,00	1 010,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 750,00	1 750,00	1 750,00
6236	Catalogues et imprimés	12 900,00	12 100,00	12 100,00
6237	Publications	3 850,00	2 400,00	2 400,00
6238	Divers	13 600,00	12 050,00	12 050,00
6241	Transports de biens	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6247	Transports collectifs	26 000,00	27 585,00	27 585,00
6251	Voyages et déplacements	5 160,00	6 500,00	6 500,00
6256	Missions	750,00	750,00	750,00
6257	Réceptions	5 200,00	8 220,00	8 220,00
6261	Frais d'affranchissement	11 220,00	15 920,00	15 920,00
6262	Frais de télécommunications	25 380,00	27 200,00	27 200,00
627	Services bancaires et assimilés	110,00	170,00	170,00
6281	Concours divers (cotisations)	42 650,00	55 960,00	55 960,00
62873	Remb. frais au CCAS	21 320,00	16 380,00	16 380,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	12 600,00	76 200,00	76 200,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	19 520,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	161 500,00	213 500,00	213 500,00
63512	Taxes foncières	500,00	16 700,00	16 700,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 500,00	1 500,00	1 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	300,00	300,00	300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 630 056,00	2 767 836,00	2 767 836,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	50 500,00	35 000,00	35 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	45,00	45,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	6,00	6,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 479 556,00	2 576 540,00	2 576 540,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	2 576 540,00	29 450,00
	Rémunérations non tit.		· ·	5 450,00 5 450,00
64131		0,00	5 450,00	
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	100 000,00	100 000,00
6488	Autres charges	100 000,00	21 345,00	21 345,00
014	Atténuations de produits	2 562 601,00	783 937,00	783 937,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	1 720 000,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	377 155,00	387 620,00	387 620,00
739221	FNGIR	408 150,00	396 317,00	396 317,00
73928	Autres prél. pour revers. de fiscalité	57 296,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 853 054,79	3 914 112,50	3 914 112,50
6521	Déficit budgets annexes administratifs	901 248,82	966 146,21	966 146,21
6531	Indemnités	113 040,00	106 500,00	106 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	34 255,97	1 073,09	1 073,09
	Créances éteintes	0,00	240,40	240,40

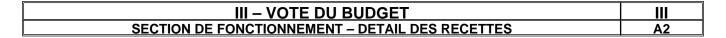
Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
art (1)			* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	
6553	Service d'incendie	430 910,00	436 696,00	436 696,00
65548	Autres contributions	23 600,00	1 997 600,00	1 997 600,00
6558	Autres contributions obligatoires	100 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	220 000,00	220 000,00	220 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	0,00	2 500,00	2 500,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	30 000,00	33 700,00	33 700,00
65888	Autres	0,00	149 656,80	149 656,80
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL :	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	8 479 549,94	8 885 060,50	8 885 060,50
66	Charges financières (b)	64 020,00	59 160,00	59 160,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	64 020,00	59 160,00	59 160,00
67	Charges exceptionnelles (c)	85 367,87	2 500,00	2 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	73 059,71	2 500,00	2 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	12 308,16	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	19 550,00	19 550,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	19 550,00	19 550,00
022	Dépenses imprévues (e)	241 489,89	374 714,85	374 714,85
٦	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	8 870 427,70	9 340 985,35	9 340 985,35
023	Virement à la section d'investissement	1 244 779,39	1 832 690,74	1 832 690,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	260 997,67	347 647,57	347 647,57
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	260 997,67	347 647,57	347 647,57
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 505 777,06	2 180 338,31	2 180 338,31
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 505 777,06	2 180 338,31	2 180 338,31
	ES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	10 376 204,76	11 521 323,66	11 521 323,66

	<u>'</u>
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 521 323,66

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	58 173,00	59 000,00	59 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	58 173,00	59 000,00	59 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	782 809,00	849 350,00	849 350,00
70632	Redevances services à caractère loisir	101 250,00	105 475,00	105 475,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	5 000,00	2 000,00	2 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	10 000,00	15 000,00	15 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A., régies	603 329,00	661 375,00	661 375,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	28 000,00	33 000,00	33 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	15 230,00	17 500,00	17 500,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	20 000,00	15 000,00	15 000,00
73	Impôts et taxes	5 684 921,38	6 193 294,80	6 193 294,80
73111	Impôts directs locaux	2 680 197,38	1 553 656,80	1 553 656,80
73112	Cotisation sur la VAE	394 359,00	375 000,00	375 000,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	80 000,00	90 000,00	90 000,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	70 000,00	120 000,00	120 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	19 164,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	446 201,00	425 800,00	425 800,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	250 000,00	250 000,00	250 000,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	1 720 000,00	1 974 000,00	1 974 000,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7382	Fraction de TVA	0,00	1 379 838,00	1 379 838,00
74	Dotations et participations	1 344 422,71	1 527 874,66	1 527 874,66
74124	Dotation d'intercommunalité	399 352,29	427 845,00	427 845,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	402 911,42	394 314,00	394 314,00
74718	Autres participations Etat	95 500,00	153 405,00	153 405,00
7472	Participat ^o Régions	7 500,00	7 500,00	7 500,00
7473	Participat ^o Départements	20 000,00	34 000,00	34 000,00
74741	Participat ^o Communes du GFP	31 000,00	71 431,66	71 431,66
74748	Participat ^o Autres communes	2 500,00	0,00	0,00
74751	Participat ^o GFP de rattachement	3 000,00	2 385,00	2 385,00
74758	Participat° Autres groupements	15 500,00	43 600,00	43 600,00
7478	Participat [®] Autres organismes	205 630,00	219 100,00	219 100,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	10 000,00	164 987,00	164 987,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	9 307,00	9 307,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat° Compens.relèv. seuil pers.vers.mobilité	150 000,00	0,00 0,00	0,00
748381		1 529,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	70 295,25	151 500,00	151 500,00
752	Revenus des immeubles	70 295,25	151 500,00	151 500,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	7 940 621,34	8 781 019,46	8 781 019,46
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	7 940 621,34	8 781 019,46	8 781 019,46
	= a+b+c+d			
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	350 106,94	378 608,23	378 608,23
722	Immobilisations corporelles	250 000,00	250 000,00	250 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	100 106,94	128 608,23	128 608,23
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	350 106,94	378 608,23	378 608,23
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	8 290 728,28	9 159 627,69	9 159 627,69
	(= Total des opérations réelles et d'ordre)			<u>_</u>

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 361 695,97
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 521 323,66

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	76 178,00	83 000,00	83 000,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	34 678,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	41 500,00	83 000,00	83 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	13 030,00	0,00	0,00
2181 2183	Installat° générales, agencements Matériel de bureau et informatique	5 000,00 7 030,00	0,00 0,00	0,00 0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
202001	Opération d'équipement n° 202001 (5)	5 504,47	1 000,00	1 000,00
202002	Opération d'équipement n° 202002 (5)	1 400,00	0,00	0,00
202003	Opération d'équipement n° 202003 (5)	81 073,79	90,000,00	90 000,00
202005	Opération d'équipement n° 202005 (5)	2 391,00	0,00	0,00
202201	Opération d'équipement n° 202201 (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
202201	Opération d'équipement n° 2028 (5)	757 965,53	518 500,00	518 500,00
	ì	1 377 726.42	0,00	
2060	Opération d'équipement n° 2060 (5)	1	1	0,00
2063	Opération d'équipement n° 2063 (5)	0,00	10 750,00	10 750,00
2066	Opération d'équipement n° 2066 (5)	42 125,20	110 500,00	110 500,00
2067	Opération d'équipement n° 2067 (5)	1 730,00	9 000,00	9 000,00
2068	Opération d'équipement n° 2068 (5)	80 000,000	0,00	0,00
2069	Opération d'équipement n° 2069 (5)	0,00	5 000,00	5 000,00
2070	Opération d'équipement n° 2070 (5)	457,92	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 439 582,33	847 750,00	847 750,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	328,08	328,08
10222	FCTVA	0,00	328,08	328,08
13	Subventions d'investissement	0,00	3 677,53	3 677,53
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	3 677,53	3 677,53
16 1641	Emprunts et dettes assimilées Emprunts en euros	1 314 890,00 1 314 890,00	694 840,00 694 840,00	694 840,00 694 840,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	530 000,00	530 000.00
276351	Créance GFP de rattachement	0,00	530 000,00	530 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 314 890,00	1 228 845,61	1 228 845,61
458112063	accueil loisirs thiviers (6)	300 000,00	20 000,00	20 000,00
	Il des dépenses d'opérations pour compte de tiers	300 000,00	20 000,00	20 000,00
1010	TOTAL DEPENSES REELLES	4 054 472,33	2 096 595,61	2 096 595,61
	I			· · ·
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) Reprises sur autofinancement antérieur (8)	350 106,94 100 106,94	378 608,23 128 608,23	378 608,23 128 608,23
13911	Etat et établissements nationaux	16 860,70	26 720,14	26 720,14
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	3 210,58	3 210,58	3 210,58
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	53 201,64	57 420,04	57 420,04
13931	Sub. transf coto résult. D.E.T.R.	0,00	12 023,45	12 023,45
13938	Sub. transf cpte résult. Autres fonds Charges transférées (9)	26 834,02 250 000,00	29 234,02 250 000,00	29 234,02 250 000,00
	1.	 	<u> </u>	
2151	Réseaux de voirie	250 000,00	250 000,00	250 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
_	TOTAL DEPENSES D'ORDRE S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	350 106,94 4 404 579,27	378 608,23 2 475 203,84	378 608,23 2 475 203,84

RESTES A REALISER N-1 (11)	900 271,51
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	174 450,16

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
	TOTAL DES DEP	ENSES D'INVESTISSI	EMENT CUMULEES	3 549 925,51

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	912 564,15	8 877,53	8 877,53
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	168 606,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	463 122,84	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	18 498,83	3 677,53	3 677,53
1318	Autres subventions d'équipement transf.	1 956,00	5 200,00	5 200,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1331 1338	D.E.T.R. transférable	0,00 27 000,00	0,00	0,00
1341	Autres fonds équip. transférables D.E.T.R. non transférable	233 380,48	0,00 0.00	0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
	` ′	- - - - - - - - - - 	0,00	
1641 20	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00 0,00
2031	Immobilisations incorporelles (sauf 204) Frais d'études	0,00	0,00	0,00
				· ·
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	30 000,00	30 000,00
2313	Constructions	0,00	30 000,00	30 000,00
	Total des recettes d'équipement	912 564,15	38 877,53	38 877,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	856 078,87	704 705,83	704 705,83
10222	FCTVA	153 350,00	151 600,00	151 600,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	702 728,87	553 105,83	553 105,83
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	41 760,00	41 388,00	41 388,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	41 760,00	41 388,00	41 388,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	57 000,00	63 000,00	63 000,00
-	Total des recettes financières	954 838,87	809 093,83	809 093,83
458212063	accueil loisirs thiviers (5)	0,00	0,00	0,00
458222063	accueil loisirs thiviers (5)	250 446,80	0,00	0,00
	` '		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
lot	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	250 446,80	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	2 117 849,82	847 971,36	
021		2 :	047 37 1,00	847 971,36
	Virement de la sect° de fonctionnement	1 244 779,39	1 832 690,74	847 971,36 1 832 690,74
040	Virement de la sect° de fonctionnement Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)			
040 28031	l .	1 244 779,39	1 832 690,74	1 832 690,74
	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 244 779,39 260 997,67	1 832 690,74 347 647,57	1 832 690,74 347 647,57
28031	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais d'études	1 244 779,39 260 997,67 244 712,54	1 832 690,74 347 647,57 0,00	1 832 690,74 347 647,57 0,00
28031 28041412	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais d'études Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 244 779,39 260 997,67 244 712,54 3 200,00	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00
28031 28041412 28041581	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais d'études Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations GFP : Bien mobilier, matériel	1 244 779,39 260 997,67 244 712,54 3 200,00 11 083,13	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33
28031 28041412 28041581 280422 28051	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais d'études Subv.Cne GFP: Bâtiments, installations GFP: Bien mobilier, matériel Privé: Bâtiments, installations Concessions et droits similaires	1 244 779,39 260 997,67 244 712,54 3 200,00 11 083,13 2 002,00 0,00	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12
28031 28041412 28041581 280422 28051 28088	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais d'études Subv.Cne GFP: Bâtiments, installations GFP: Bien mobilier, matériel Privé: Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Autres immobilisations incorporelles	1 244 779,39 260 997,67 244 712,54 3 200,00 11 083,13 2 002,00 0,00 0,00	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60
28031 28041412 28041581 280422 28051 28088 28128	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais d'études Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations GFP : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Autres immobilisations incorporelles Autres aménagements de terrains	1 244 779,39 260 997,67 244 712,54 3 200,00 11 083,13 2 002,00 0,00 0,00 0,00	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43
28031 28041412 28041581 280422 28051 28088 28128 281318	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais d'études Subv.Cne GFP: Bâtiments, installations GFP: Bien mobilier, matériel Privé: Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Autres immobilisations incorporelles Autres aménagements de terrains Autres bâtiments publics	1 244 779,39 260 997,67 244 712,54 3 200,00 11 083,13 2 002,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92
28031 28041412 28041581 280422 28051 28088 28128 281318 281318	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais d'études Subv.Cne GFP: Bâtiments, installations GFP: Bien mobilier, matériel Privé: Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Autres immobilisations incorporelles Autres aménagements de terrains Autres bâtiments publics Immeubles de rapport	1 244 779,39 260 997,67 244 712,54 3 200,00 11 083,13 2 002,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15
28031 28041412 28041581 280422 28051 28088 28128 281318 28132 28135	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais d'études Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations GFP : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Autres immobilisations incorporelles Autres aménagements de terrains Autres bâtiments publics Immeubles de rapport Installations générales, agencements,	1 244 779,39 260 997,67 244 712,54 3 200,00 11 083,13 2 002,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39
28031 28041412 28041581 280422 28051 28088 28128 281318 28132 28135 28145	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais d'études Subv.Cne GFP: Bâtiments, installations GFP: Bien mobilier, matériel Privé: Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Autres immobilisations incorporelles Autres aménagements de terrains Autres bâtiments publics Immeubles de rapport Installations générales, agencements, Construct° sol autrui - Installat° géné.	1 244 779,39 260 997,67 244 712,54 3 200,00 11 083,13 2 002,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74
28031 28041412 28041581 280422 28051 28088 28128 281318 28132 28135 28145 28151	Prais d'études Subv.Cne GFP: Bâtiments, installations GFP: Bien mobilier, matériel Privé: Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Autres immobilisations incorporelles Autres aménagements de terrains Autres bâtiments publics Immeubles de rapport Installations générales, agencements, Construct° sol autrui - Installat° géné. Réseaux de voirie	1 244 779,39 260 997,67 244 712,54 3 200,00 11 083,13 2 002,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74 156 332,92	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74 156 332,92
28031 28041412 28041581 280422 28051 28088 28128 281318 28132 28135 28145 28151 281534	Prais d'études Subv.Cne GFP: Bâtiments, installations GFP: Bien mobilier, matériel Privé: Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Autres immobilisations incorporelles Autres aménagements de terrains Autres bâtiments publics Immeubles de rapport Installations générales, agencements, Construct° sol autrui - Installat° géné. Réseaux de voirie Réseaux d'électrification	1 244 779,39 260 997,67 244 712,54 3 200,00 11 083,13 2 002,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74 156 332,92 130,78	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74 156 332,92 130,78
28031 28041412 28041581 280422 28051 28088 28128 281318 28132 28135 28145 28151 281534 281538	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais d'études Subv.Cne GFP: Bâtiments, installations GFP: Bien mobilier, matériel Privé: Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Autres immobilisations incorporelles Autres aménagements de terrains Autres bâtiments publics Immeubles de rapport Installations générales, agencements, Construct° sol autrui - Installat° géné. Réseaux de voirie Réseaux d'électrification Autres réseaux	1 244 779,39 260 997,67 244 712,54 3 200,00 11 083,13 2 002,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74 156 332,92 130,78 100,31	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74 156 332,92 130,78 100,31
28031 28041412 28041581 280422 28051 28088 28128 281318 28132 28135 28145 28151 281534 281538 281571	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais d'études Subv.Cne GFP: Bâtiments, installations GFP: Bien mobilier, matériel Privé: Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Autres immobilisations incorporelles Autres aménagements de terrains Autres bâtiments publics Immeubles de rapport Installations générales, agencements, Construct° sol autrui - Installat° géné. Réseaux de voirie Réseaux d'électrification Autres réseaux Matériel roulant	1 244 779,39 260 997,67 244 712,54 3 200,00 11 083,13 2 002,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74 156 332,92 130,78 100,31 52 677,42	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74 156 332,92 130,78 100,31 52 677,42
28031 28041412 28041581 280422 28051 28088 28128 281318 28132 28135 28145 28151 281534 281538 281571 281578	Prais d'études Subv.Cne GFP: Bâtiments, installations GFP: Bien mobilier, matériel Privé: Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Autres immobilisations incorporelles Autres aménagements de terrains Autres bâtiments publics Immeubles de rapport Installations générales, agencements, Construct° sol autrui - Installat° géné. Réseaux de voirie Réseaux d'électrification Autres réseaux Matériel roulant Autre matériel et outillage de voirie	1 244 779,39 260 997,67 244 712,54 3 200,00 11 083,13 2 002,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74 156 332,92 130,78 100,31 52 677,42 5 616,05	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74 156 332,92 130,78 100,31 52 677,42 5 616,05
28031 28041412 28041581 280422 28051 28088 28128 281318 28132 28135 28145 28151 281534 281538 281571	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais d'études Subv.Cne GFP: Bâtiments, installations GFP: Bien mobilier, matériel Privé: Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Autres immobilisations incorporelles Autres aménagements de terrains Autres bâtiments publics Immeubles de rapport Installations générales, agencements, Construct° sol autrui - Installat° géné. Réseaux de voirie Réseaux d'électrification Autres réseaux Matériel roulant	1 244 779,39 260 997,67 244 712,54 3 200,00 11 083,13 2 002,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74 156 332,92 130,78 100,31 52 677,42	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74 156 332,92 130,78 100,31 52 677,42
28031 28041412 28041581 280422 28051 28088 28128 281318 28132 28135 28145 28151 281534 281538 281571 281578	Prais d'études Subv.Cne GFP: Bâtiments, installations GFP: Bien mobilier, matériel Privé: Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Autres immobilisations incorporelles Autres aménagements de terrains Autres bâtiments publics Immeubles de rapport Installations générales, agencements, Construct° sol autrui - Installat° géné. Réseaux de voirie Réseaux d'électrification Autres réseaux Matériel roulant Autre matériel et outillage de voirie	1 244 779,39 260 997,67 244 712,54 3 200,00 11 083,13 2 002,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74 156 332,92 130,78 100,31 52 677,42 5 616,05	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74 156 332,92 130,78 100,31 52 677,42 5 616,05 1 435,40
28031 28041412 28041581 280422 28051 28088 28128 281318 28132 28135 28145 28151 281534 281534 281571 281578 281578	Prais d'études Subv.Cne GFP: Bâtiments, installations GFP: Bien mobilier, matériel Privé: Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Autres immobilisations incorporelles Autres aménagements de terrains Autres bâtiments publics Immeubles de rapport Installations générales, agencements, Construct° sol autrui - Installat° géné. Réseaux de voirie Réseaux d'électrification Autres réseaux Matériel roulant Autre matériel et outillage de voirie Autres installat°, matériel et outillage	1 244 779,39 260 997,67 244 712,54 3 200,00 11 083,13 2 002,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74 156 332,92 130,78 100,31 52 677,42 5 616,05 1 435,40	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74 156 332,92 130,78 100,31 52 677,42 5 616,05
28031 28041412 28041581 280422 28051 28088 28128 281318 28135 28135 28145 28151 281534 281538 281571 281578 28158 28171	Prais d'études Subv.Cne GFP: Bâtiments, installations GFP: Bien mobilier, matériel Privé: Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Autres immobilisations incorporelles Autres aménagements de terrains Autres bâtiments publics Immeubles de rapport Installations générales, agencements, Construct° sol autrui - Installat° géné. Réseaux de voirie Réseaux d'électrification Autres réseaux Matériel roulant Autre matériel et outillage de voirie Autres installat°, matériel et outillage Terrains (m.à dispo)	1 244 779,39 260 997,67 244 712,54 3 200,00 11 083,13 2 002,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74 156 332,92 130,78 100,31 52 677,42 5 616,05 1 435,40 35,00	1832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74 156 332,92 130,78 100,31 52 677,42 5 616,05 1 435,40 35,00 239,20
28031 28041412 28041581 280422 28051 28088 28128 281318 28135 28135 28145 28151 281534 281538 281571 281578 281578 281578 28171 281757	Prais d'études Subv.Cne GFP: Bâtiments, installations GFP: Bien mobilier, matériel Privé: Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Autres immobilisations incorporelles Autres aménagements de terrains Autres bâtiments publics Immeubles de rapport Installations générales, agencements, Construct° sol autrui - Installat° géné. Réseaux de voirie Réseaux d'électrification Autres réseaux Matériel roulant Autre matériel et outillage de voirie Autres installat°, matériel et outillage Terrains (m.à dispo) Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	1 244 779,39 260 997,67 244 712,54 3 200,00 11 083,13 2 002,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74 156 332,92 130,78 100,31 52 677,42 5 616,05 1 435,40 35,00 239,20	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74 156 332,92 130,78 100,31 52 677,42 5 616,05 1 435,40 35,00 239,20 52,86
28031 28041412 28041581 280422 28051 28088 28128 281318 28132 28135 28145 28151 281534 281538 281571 281578 281578 281578 281758	Prais d'études Subv.Cne GFP: Bâtiments, installations GFP: Bien mobilier, matériel Privé: Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Autres immobilisations incorporelles Autres aménagements de terrains Autres bâtiments publics Immeubles de rapport Installations générales, agencements, Construct° sol autrui - Installat° géné. Réseaux de voirie Réseaux d'électrification Autres réseaux Matériel roulant Autre matériel et outillage de voirie Autres installat°, matériel (m. à dispo) Autres installat°, matériel (m. à dispo) Autres installat°, matériel (m. à dispo)	1 244 779,39 260 997,67 244 712,54 3 200,00 11 083,13 2 002,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74 156 332,92 130,78 100,31 52 677,42 5 616,05 1 435,40 35,00 239,20 52,86	1 832 690,74 347 647,57 0,00 3 200,00 13 786,33 7 098,40 918,12 1 913,60 1 273,43 3 019,92 35 899,15 22 758,39 3 534,74 156 332,92 130,78 100,31 52 677,42 5 616,05 1 435,40 35,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28188	Autres immo. corporelles		4 761,60	4 761,60
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 505 777,06	2 180 338,31	2 180 338,31
041 Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 505 777,06	2 180 338,31	2 180 338,31
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 623 626,88	3 028 309,67	3 028 309,67

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	521 615,84
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 549 925,51

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202001 (1) LIBELLE : Programme communication

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		500,47	a 0,00	1 000,00	b 1 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	500,47	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	500,47	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-1 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202002 (1) LIBELLE: Petit matériel environnement

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	, i
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202003 (1) LIBELLE : OPAH

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	35 492,00	a 40 369,79	90 000,00	b 90 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	35 492,00	40 369,79	90 000,00	90 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	35 492,00	40 369,79	90 000,00	90 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-130 369,79
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202005 (1) LIBELLE : Enfance - RAM

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202201 (1) LIBELLE : pôle enfance thiviers et ALSH jumilhac

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-20 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2028 (1) LIBELLE: Voirie d'intérêt communautaire

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	2 258 554,84	a 178	518 500,00	b 518 500,00	b 0,00
			020,00			
20	Immobilisations incorporelles	3 456,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 456,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 255 098,84	178 020,00	518 500,00	518 500,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 834,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	1 867 022,41	178 020,00	400 000,00	400 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	2 006,17	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	316 805,76	0,00	103 000,00	103 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	54 157,78	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 816,27	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	1 520,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 800,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	134,51	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1338	Autres fonds équip. transférables	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-696 520,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2060 (1) LIBELLE : Gendarmerie Thiviers

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	4 406 847,59	a 1 110,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	174 531,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	169 355,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 176,01	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 507,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	6 507,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 225 808,89	1 110,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 225 808,89	1 110,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 396 456,84	d 3 677,53
13	Subventions d'investissement	396 456,84	3 677,53
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	396 456,84	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	3 677,53
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00
1338	Autres fonds équip. transférables	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	399 024,37
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET			
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3		

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2063 (1) LIBELLE : Enfance - Centre de loisirs

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	45 429,40	a 61 399,00	10 750,00	b 10 750,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 684,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 917,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 766,76	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 946,81	0,00	750,00	750,00	0,00
2182	Matériel de transport	2 470,80	0.00	0,00	0,00	0,00
	Materier de transport	,	- /	,		
2183	Matériel de bureau et informatique	3 581,92	0,00	750,00	750,00	0,00
_	· ·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	'	750,00 0,00	750,00 0,00	0,00 0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 581,92	0,00	,	,	·
2183 2184	Matériel de bureau et informatique Mobilier	3 581,92 408,60	0,00 0,00	0,00	0,00	0,00
2183 2184 2188	Matériel de bureau et informatique Mobilier Autres immobilisations corporelles	3 581,92 408,60 1 485,49	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 35 457,00	d 30 000,00	
13	Subventions d'investissement	35 457,00	0,00	
1313	Subv. transf. Départements	22 778,00	0,00	
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	
1331	D.E.T.R. transférable	12 679,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	30 000,00	
2313	Constructions	0,00	30 000,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-6 692,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2066 (1) LIBELLE : Voirie ouvrages d'art

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	75 503,44	a 14 406,72	110 500,00	b 110 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	75 503,44	14 406,72	110 500,00	110 500,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	64 228,24	14 406,72	110 500,00	110 500,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	11 275,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-124 906,72
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2067 (1) LIBELLE : Acq petit matériel et matériel informatique

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	61 332,87	a 0,00	9 000,00	b 9 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 014,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	7 014,28	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	54 318,59	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00
21571	Matériel roulant	1 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	49 729,59	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 309,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
•	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 3 200,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	3 200,00	
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	3 200,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-5 800,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

 $^{(2)\ \ {\}sf D\'etailler}\ \ {\sf les}\ \ {\sf articles}\ \ {\sf conform\'ement}\ \ {\sf au}\ \ {\sf plan}\ \ {\sf de}\ \ {\sf comptes}\ \ {\sf appliqu\'e}\ \ {\sf par}\ \ {\sf la}\ \ {\sf commune}\ \ {\sf ou}\ \ {\sf l'\'etablissement}.$

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2068 (1) LIBELLE : Etude pour projets

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	, i
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2069 (1) LIBELLE : Enfance - Ludothèque

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)	
DEPENSES		3 217,59	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 217,59	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 217,59	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice				
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00				
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00				
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00				
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00				

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-5 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2070 (1) LIBELLE : Parcours de santé

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)	
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	, i
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Fmprunts e		origine du contra							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	l	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 727 541,31									
1641 Emprunts en euros (total)					5 727 541,31									
0973623	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES	01/11/2017		06/02/2018	297 541,31	V		1,660	1,930		Т	X Echéance constante		A-1
1630609/20500423	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES	15/11/2005		25/08/2006	75 000,00	V	EURIBOR	2,410	1,637		Т	X Echéance constante		A-1
2020900511R00001	SA LA BANQUE POSTALE	24/04/2020		06/08/2020	1 000 000,00	F		0,360	0,361		Т	X Echéance constante		A-1
20700194	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES	22/08/2007		14/09/2008	95 000,00	V		4,800	4,800		А	X Echéance constante		A-1
5664272	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES	14/12/2018		04/06/2019	1 674 000,00	V		1,670	1,683		Т	X Echéance constante		A-1
70001419437	CRCA CHARENTE PERIGORD	10/11/2005		05/02/2006	75 000,00	V	EURIBOR	2,338	1,735		Т	X Echéance constante		A-1
70001777350	CRCA CHARENTE PERIGORD	12/07/2006		05/02/2007	150 000,00	V	EURIBOR	3,500	2,588		Т	X Echéance constante		A-1
70002046669	CRCA CHARENTE PERIGORD	17/12/2006		12/03/2007	260 000,00	V		4,000	4,068		Т	X Echéance constante		A-1
70003950091	CRCA CHARENTE PERIGORD	14/10/2009		15/01/2010	300 000,00	V		4,150	4,150		Т	С		A-1
70004147551	CRCA CHARENTE PERIGORD	15/01/2010		15/04/2010	120 000,00	V		4,060	4,060		Α	X Echéance constante		A-1
70004743570	CRCA CHARENTE PERIGORD	05/11/2010		15/01/2012	401 000,00	V		3,120	3,135		Α	X Echéance constante		A-1
MON 532454EUR	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL	18/12/2019		01/04/2020	400 000,00	F		1,040	1,045		Т	X Echéance constante		A-1
MON515600/0516278	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL	08/08/2016		01/01/2017	880 000,00	V		0,640	0,642		Т	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

					Emprunts e	t dettes à l'o	origine du contra	t						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 727 541,31									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

Communauté de communes Périgord-Limousin - PRINCIPAL - BP - 2022

- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		Emprunts et dettes au 01/01/N Town districts Appuléé de l'oversies												
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 108 112,17					892 731,23	56 723,67	0,00	0,00		
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 108 112,17					892 731,23	56 723,67	0,00	0,00		
0973623		0,00	A-1	218 196,99	10,58	٧		1,930	19 836,08	3 498,60	0,00	0,00		
1630609/20500423		0,00	A-1	33 896,04	9,33	V	EURIBOR	1,637	3 214,73	0,00	0,00	0,00		
2020900511R00001		0,00	A-1	1 000 000,00	1,33	F		0,361	600 000,00	1 970,00	0,00	0,00		
20700194		0,00	A-1	38 283,32	5,67	V		4,800	5 656,71	1 837,60	0,00	0,00		
5664272		0,00	A-1	1 475 544,41	17,17	V		1,683	74 450,59	24 176,97	0,00	0,00		
70001419437		0,00	A-1	29 284,01	8,83	V	EURIBOR	1,735	3 253,80	0,00	0,00	0,00		
70001777350		0,00	A-1	65 983,60	9,83	V	EURIBOR	2,588	6 573,60	52,90	0,00	0,00		
70002046669		0,00	A-1	134 482,72	15,92	V		4,068	8 965,52	5 244,83	0,00	0,00		
70003950091		0,00	A-1	120 000,00	7,75	V		4,150	15 000,00	4 746,56	0,00	0,00		
70004147551		0,00	A-1	57 872,87	7,25	V		4,060	6 267,39	2 349,64	0,00	0,00		
70004743570		0,00	A-1	231 060,00	9,00	V		3,135	20 044,35	7 209,07	0,00	0,00		
MON 532454EUR		0,00	A-1	368 221,56	18,00	F		1,045	18 420,14	3 757,82	0,00	0,00		
MON515600/0516278		0,00	A-1	335 286,65	2,75	V		0,642	111 048,32	1 879,68	0,00	0,00		
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		

Communauté de communes Périgord-Limousin - PRINCIPAL - BP - 2022

						Emprunt	s et dettes au 01/01	/N				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 108 112,17					892 731,23	56 723,67	0,00	0,00

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indices sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66811 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		A2.4 - 111 OLO					
Inc	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	4 108 112,17	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
·	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	rituelles Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture												
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	B	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	Catégorie d'emprunt (8)							
numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	-	Après opération de couverture					
		(3)	(0)			0.00	0.00		de couverture					
Taux fixe (total)						0,00	0,00							
Taux variable simple (total)						0,00	0,00							
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00							
Total						0,00	0,00							

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité à payer au	Do	nt
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	01/01/N de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(ex : émissions publiques ou privées)					

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat. (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES (Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		
Biens de faible valeur		
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	25-02-2021	
CGCT): €		

Procédure	Catégories de biens amortis	Durée	
d'amortissement		(en années)	
(linéaire, dégressif, variable)			
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	25/02/2021
L	2031 Frais d'études	5	25/02/2021
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	25/02/2021
L	2033 Frais d'insertion	5	25/02/2021
L	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	15	25/02/2021
L	2041581 Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	15	25/02/2021
L	20421 Privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	25/02/2021
L	20422 Privé - Bâtiments et installations	5	25/02/2021
L	2051 - inférieur à 4000 ?	1	25/02/2021
L	2051 - supérieur à 4000 ?	2	25/02/2021
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	10	25/02/2021
L	2114 Terrains de gisement	20	25/02/2021
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	10	25/02/2021
L	2132 Immeubles de rapport	20	25/02/2021
L	2142 Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rapport	20	25/02/2021
L	21571 Matériel roulant - Voirie	8	25/02/2021
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	15	25/02/2021
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	12	25/02/2021
L	21711 - terrain nu	20	25/02/2021
L	21715 - terrain bâti	20	25/02/2021
L	21721 - amén et agenc terrains mis à dispo- plantation arbres	10	25/02/2021
L	21732 - construction immeuble de rapport	20	25/02/2021
L	21735 - installations générales	20	25/02/2021
L	21738 - autres constructions	20	25/02/2021
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	20	25/02/2021
L	2182 Matériel de transport	5	25/02/2021
L	2183 - mat info inf à 4000 ?	2	25/02/2021
L	2183 - mat info sup à 4000 ?	5	25/02/2021
L	2183 - matériel bureau	5	25/02/2021
L	2184 Mobilier inf à 4000 ?	11	25/02/2021
L	2184 Mobilier sup à 4000 ?	15	25/02/2021
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	25/02/2021
L	2221 - agencement et aménag terrains reçu en affectation -planta	10	25/02/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

	, , ,					
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
		PROVISIONS BU	DGETAIRES			
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES					
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5	

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		823 776,31	I 823 776,31
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		694 840,00	694 840,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	694 840,00	694 840,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	128 936,31	128 936,31
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	328,08	328,08
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	128 608,23	128 608,23
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	823 776,31	900 271,51	174 450,16	1 898 497,98

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	2 436 326,31	III 2 436 326,31
Ressource	es propres externes de l'année (a)	192 988,00	192 988,00
10222	FCTVA	151 600,00	151 600,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
2764	Créances sur personnes de droit privé	41 388,00	41 388,00
Ressource	s propres internes de l'année (b) (3)	2 243 338,31	2 243 338,31
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	3 200,00	3 200,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	13 786,33	13 786,33
280422	Privé : Bâtiments, installations	7 098,40	7 098,40
28051	Concessions et droits similaires	918,12	918,12
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 913,60	1 913,60
28128	Autres aménagements de terrains	1 273,43	1 273,43
281318	Autres bâtiments publics	3 019,92	3 019,92
28132	Immeubles de rapport	35 899,15	35 899,15
28135	Installations générales, agencements,	22 758,39	22 758,39
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	3 534,74	3 534,74
28151	Réseaux de voirie	156 332,92	156 332,92
281534	Réseaux d'électrification	130,78	130,78
281538	Autres réseaux	100,31	100,31
281571	Matériel roulant	52 677,42	52 677,42
281578	Autre matériel et outillage de voirie	5 616,05	5 616,05
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 435,40	1 435,40
28171	Terrains (m.à dispo)	35,00	35,00
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	239,20	239,20
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	52,86	52,86
28182	Matériel de transport	13 757,69	13 757,69
28183	Matériel de bureau et informatique	19 014,03	19 014,03
28184 28188	Mobilier Autres immo. corporelles	92,23 4 761,60	92,23
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations	4 701,00	4 761,60
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
	<u> </u>		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	63 000,00	63 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 832 690,74	1 832 690,74

Communauté de communes Périgord-Limousin - PRINCIPAL - BP - 2022

_		Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
	Total ressources propres disponibles	2 436 326,31	521 615,84	0,00	553 105,83	3 511 047,98

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 898 497,98
Ressources propres disponibles	IV	3 511 047,98
Solde	V = IV - II (6)	1 612 550,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801 Intitulé de l'opération : opéra	Intitulé de l'opération : opération pour compte de tiers 01			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45812063 Intitulé de l'opérat	ion : accueil loisirs thiviers			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	224 108,18	4 966,00	20 000,00	24 966,00
458112063 Dépenses nouvelles (5)	224 108,18	4 966,00	20 000,00	24 966,00
458112063 (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	224 108,18	4 966,00	20 000,00	24 966,00
RECETTES (b)	139 141,68	89 702,00	0,00	89 702,00
458212063 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	139 141,68	89 702,00	0,00	89 702,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	139 141,68	89 702,00	0,00	89 702,00

N° opération : 45820135	Intitulé de l'opération : opération pour compte de tiers 20135			Date de la délibération :	
		Pour mémoire	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits	Total (4)
	r	réalisations cumulées		votés	
		au 01/01/N (2)			

DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	369 087,91	0,00	0,00	0,00
458220135 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	79 669,92	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire	191 480,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
458220135 Annulations sur recettes (d) (6)	97 937,99	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	271 149,92	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45822063 Intitulé de l'opération :	accueil loisirs thiviers			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
458222063 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

⁽²⁾ Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

Communauté de communes Périgord-Limousin - PRINCIPAL - BP - 2022

- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	l II	8 781 019,46

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention		
	INVESTISSEMENT						
	FONCTIONNEMENT						
	TONOTIONIEMENT						

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

 ⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

CI - ETAT DO PERSONNEL AU UI/UI/N								
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		15,00	1,00	16,00	12,00	1,00	13,00	
Adjoint Administratif Principal 2ème classe Adjoint administratif Adjoint administratif ppal 1° cl Adjoint administratif ppal 2° cl Attaché Territorial Attaché hors classe Attaché principal Attaché territorial Rédacteur Rédacteur principal 2ème classe FILIERE TECHNIQUE (c) Adjoint technique ppal 1° cl Adjoint technique ppal 2° cl Agent de maîtrise Agent de maîtrise principal	C C C A A A B B	0,00 4,00 3,00 3,00 1,00 1,00 0,00 1,00 1,00 1	1,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 4,00 3,00 3,00 1,00 1,00 0,00 1,00 1,00 1	0,00 4,00 3,00 2,00 0,00 1,00 0,00 1,00 1,00 1,00 2,00 1,00 2,00 3,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 4,00 3,00 2,00 0,00 1,00 1,00 0,00 1,00 15,00 1,00 2,00 1,00 2,00 3,00	
Agent entretien Ingénieur Technicien ppal 1ère classe Technicien ppal 2ème classe FILIERE SOCIALE (d)	C A B B	0,00 2,00 2,00 2,00 2,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 2,00 2,00 2,00 2,00	0,00 1,00 2,00 2,00 0,00	1,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 2,00 2,00 0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0.00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
Adjoint patrimoine principal 1ère classe Assistant de conservation principal 1ère classe FILIERE ANIMATION (i)	C B	1,00 1,00 37,00	0,00 0,00 9,00	1,00 1,00 46,00	1,00 1,00 20,00	0,00 0,00 6,00	1,00 1,00 26,00	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint Animation principal 2ème classe	С	11,00	3,00	14,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint animation principal 1ère classe	С	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation	С	16,00	6,00	22,00	9,00	0,00	9,00
Agent accueil bus	С	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Agent centre de loisirs	С	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Agent d'accueil	Α	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Animateur	ВС	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Animateur principal 1ère classe	В	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Animateur principal 2ème classe	В	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Educateur ppal de jeunes enfants	В	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur d'établissement public villes de 10 000 à 20 000	А	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		72,00	11,00	83,00	49,00	8,00	57,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR		MUNERATION (3)	CONTRAT		
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
Agent accueil bus	С	ANIM	IM 343	0,00	A	CDI 6.11/35è	
Agent accueil bus	С	ANIM	IM 343	0,00	A	CDI 5/35è	
Agent centre de loisirs	С	ANIM	IM 343	0,00	A	CDI	
Agent d'accueil	Α	ANIM	im 415	0,00	A	CDI	
Agent entretien	С	TECH	IM 343	0,00	A	CDI 10.75/35è	
Animateur	С	ANIM	IM 343	0,00	Α	CDD	
Attaché territorial	A	ADM	IM 505	0,00	A	CDI	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
Agent accueil bus	С	ANIM	IM 343	0,00	A	CDD en fonction besoins	
Agent centre de loisirs	С	ANIM	IM 354	0,00	A	CDD en fonction besoins	
Agent centre de loisirs	С	ANIM	IM 354	0,00	A	CDD en fonction besoins	
Agent entretien	С	TECH	IM 343	0,00	A	CDD en fonction besoins	
Agent entretien	С	TECH	IM 343	0,00	A	CDD en fonction besoins	
Chargé de projet	Α	ADM	IM 480	0,00	A	CDD	
Educatrice principale jeune enfant	С	ANIM	IM 390	0,00	A	CDD	
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique. URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS: Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT: Culturel

ANIM: Animation. PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3. 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 · vacance temporaire d'un emploi
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

Communauté de communes Périgord-Limousin - PRINCIPAL - BP - 2022

- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)		-	-	
<u>Détention d'une part du capital</u>				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
PERIGORD DEVELOPPEMENT (BA ECO - Dév)			2 858,00
PERIGORD INITIATIVE (BA ECO - Dév)			1 800,00
PNR PERIGORD - LIMOUSIN grenouille taureau (BP - Env)			627,00
SM PERIGORD NUMERIQUE fonctionnement (BP - s gén)			17 002,00
CONV COLLECTE DECHETS SMCTOM (BP - s gén)			895,00
SCOT PERIGORD VERT (BA URBANISME)			22 560,00
MISSION LOCALE HAUT PERIGORD (BA ECO - Dév)			23 288,00
ADIL 24 cotis annuelle (BP - s gén)			250,00
RESO CUIR (BA ECO - Dév)			5 300,00
ASSO PAYS PERIGORD VERT part éco (BA ECO - Dév)			4 247,00
ADCF cotis annuelle (BP - s gén)			1 543,00
UDM (BP - s gén)			1 109,00
TRAJECTOIRES (BA ECO - Dév)			10 189,00
SM PERIGORD NUMERIQUE investissement (BP - s gén)			40 548,00
ATD ADHESION CARTOGRAPHIE (BA URBANISME)			13 000,00
CAUE - portrait de territoire (BA URBANISME)			500,00
SDE24 - suivi énergétique (BA BAT - bât gén)			5 175,00
ASSO PAYS PERIGORD VERT cotis annuelle (BP - s gén)			14 154,00
PNR PERIGORD-LIMOUSIN cot GEMAPI (BP - env)			19 348,00
PNR PERIGORD-LIMOUSIN cot annuelle (BP - s gén)			6 595,00
CLIT			1 500,00
SMD3 (BP - s gén)			1 974 000,00

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
ТЕРВ	14 140 000,00	2,81	3,10	44,86	438 340,00	48,92
TFPNB	897 600,00	3,76	12,00	14,72	107 712,00	19,03
CFE	2 332 000,00	5,00	26,35	0,00	614 482,00	5,00
TOTAL	17 369 600,00	3,14			1 160 534,00	19,64

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 38 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 22/03/2022

Présenté par Le Président (1), A Thiviers, le 31/03/2022 Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Thiviers, le 31/03/2022 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AUGEIX MICHEL	
BANCHIERI PHILIPPE	
BOSREDON COURNIL SYLVIE	
BOST CLAUDE	
BOST JEAN FRANCOIS	
BRUN PHILIPPE	
CHASSAIN THERESE	
CHIPEAUX RAPHAEL	
COMBEAU BERTRAND	
COURNARIE PASCAL	
COUTURIER PIERRE YVES (absent)	
DECARPENTRIE FRANCOISE	
DEGLANE CHRISTINE	
DESSOLAS FREDERIC	
DOBBELS MICHEL	
DUTHEIL FREDERIC	
ESCLAVARD ANNE SOPHIE	
FAUCHER DANIELLE	
FAURE MICHELE	
FAYE JEAN LOUIS	
FAYOL STEPHANE	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

FRANCOIS PHILIPPE	
GARNAUDIE DIDIER	
GIMENEZ PHILIPPE	
HYVOZ ISABELLE	
JUGE JEAN CLAUDE	
LAGARDE BERNADETTE	
MAGNE MURIEL	
MARCETEAU DOMINIQUE	
MAURUSSANE ANNICK	
MEYNIER PATRICK	
MEYNIER PAUL	
PRIVAT PASCAL	
RANOUIL MICHEL	
SAERENS GREGORY	
SEDAN FRANCIS	
THOMAS MICHEL	
VAURIAC BERNARD	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Thiviers, le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.